



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session : 06 / 2013
	Examen : CAP	Série :
	Spécialité/option : Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs	Repère de l'épreuve : EP1
	Épreuve/sous épreuve : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Appréciation du correcteur	
Note : <input type="text"/>		

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Situation :

M. CHAMPION reprend un hangar, isolé et chauffé, après 4 ans d'arrêt d'activité de l'ancienne société. La société CARBURATOR stocke, répare et vend des pièces de moteur automobile. Lorsqu'il s'installe, il décide de construire un magasin et des bureaux à côté du hangar.

Vous êtes agent vérificateur d'une société certifiée APSAD –NF SERVICE pour l'installation et la maintenance des extincteurs et APSAD pour la validation et la maintenance d'installation de R.I.A.

M. CHAMPION vous demande d'intervenir pour la première fois chez lui en tant que prestataire. Il vous demande, pour l'ensemble de son site, de vérifier et de prévoir la dotation en extincteurs dans le but d'obtenir une seule déclaration de conformité N4 dans un premier temps pour les deux bâtiments et ensuite une déclaration de conformité N5 exigées par son assureur.

Les règles en vigueur sont :

- Règle APSAD R4 de Mars 2012
- Règle APSAD R5 de Janvier 2012

On vous donne :

- le dernier état du parc (extincteurs et R.I.A.) établi par le dernier prestataire appelé STOPLAFLAM ;
- Un tableau comprenant la dotation à prévoir pour l'obtention de la déclaration de conformité N4
- Un devis de fourniture d'extincteurs ;
- Un plan du bâtiment ancien avec la dotation existante et un plan du nouveau bâtiment
- Un questionnaire sur l'installation R.I.A. ;

On vous demande de :

- réaliser l'intervention de vérification de l'ancien site ;
- prévoir la dotation du nouveau et de l'ancien bâtiment en indiquant les différentes zones sur le plan ainsi que le numéro de la zone ;
- réaliser un devis de mise en conformité de la totalité du site en utilisant les extincteurs déjà présents et réutilisables sur le site ;
- répondre aux questions du chef d'établissement sur son installation R.I.A.

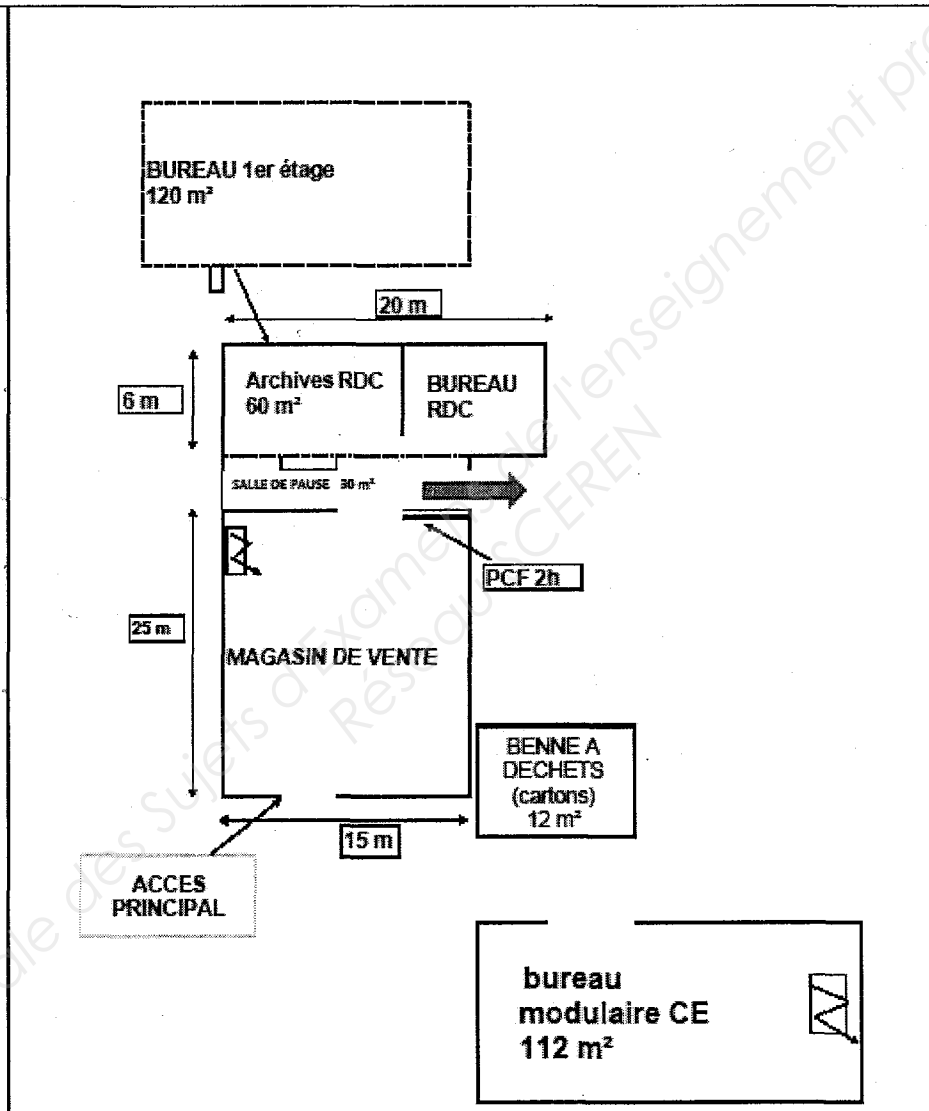
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

On exige que:

- les extincteurs à eau et à poudre de 10 ans et plus soient systématiquement remplacés ;
- les extincteurs devant subir une requalification feront l'objet d'un échange standard ;
- La protection générale soit faite avec des appareils à eau pulvérisée plus additif sauf pour le local charge ;
- les armoires électriques soient protégées par des CO₂ 5kg ;
- les extincteurs installés à l'extérieur (à poudre), soient protégés des intempéries par des coffrets ;
- des plans d'évacuation (à chaque issue de secours) et d'intervention (à chaque entrée principale) soient mis en place sur l'ensemble de son site ;
- la signalisation de tous les extincteurs soit mise en place.

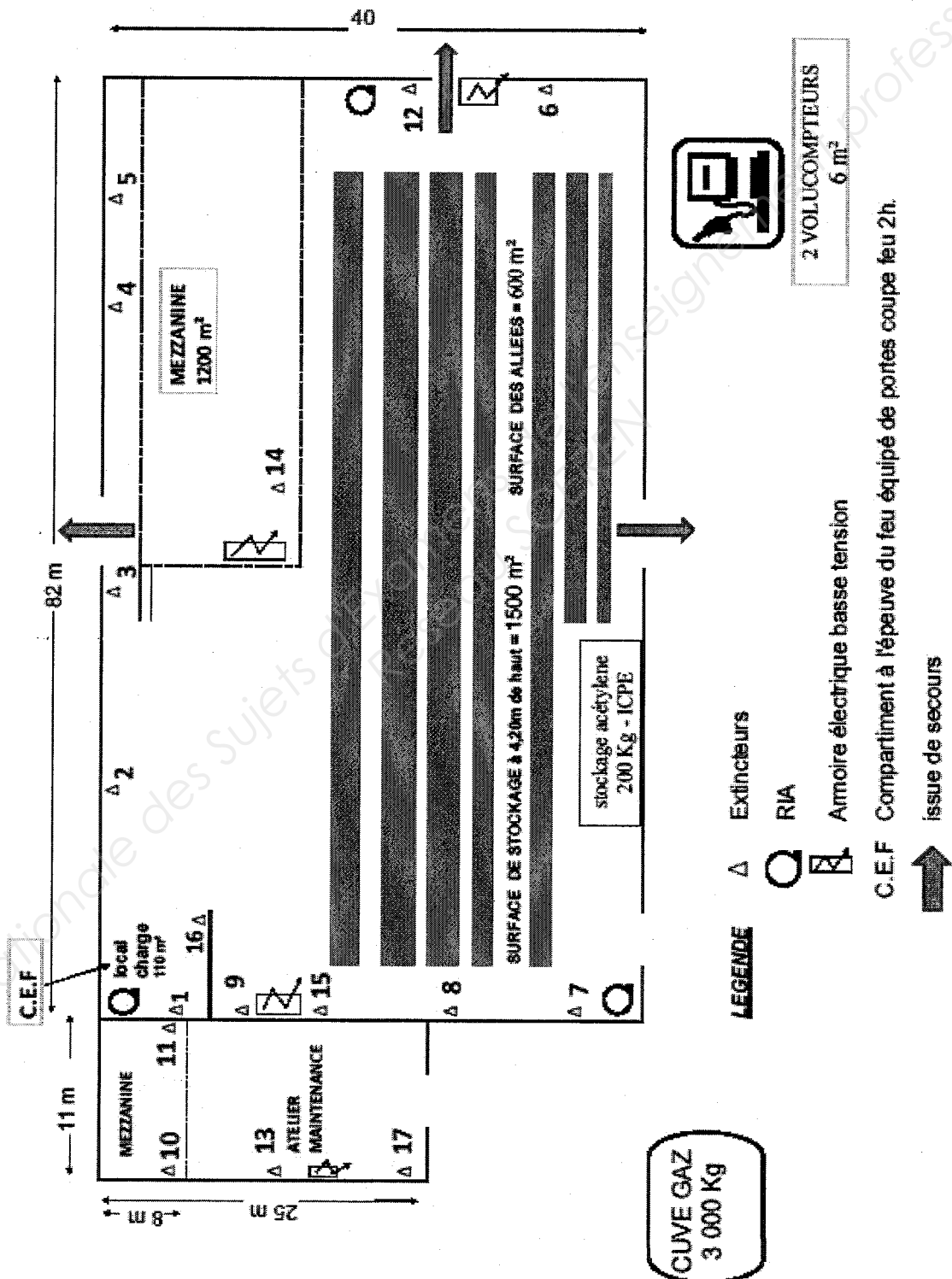
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NOUVEAU BATIMENT



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANCIEN BATIMENT



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTION 1 :

ETAT DE PARC STOPOFLAM de 2009

Compléter le compte rendu de vérification périodique en utilisant les abréviations ci-dessous :

RE : Recharge

RP : Remplacement des appareils de dix ans et plus

ES : Requalification par Échange Standard

MAA : Maintenance Additionnelle Approfondie (incluant la vérification)

V : Vérification

MES : Mise en Service

N° extincteur	TYPE	AFFF	Année de mise en service	Date de dernière recharge	Intervention effectuée EN 2009	Emplacement	Action à prévoir
1	P 9 Kg	/	2002	2007	V	LOCAL CHARGE	
2	EPA 9 l	Flacon	2008	/	V	ENTREPÔT	
3	EPA 9 l	Pré mélange	2004	2009	MAA	ENTREPÔT	
4	EPA 9 l	Pré mélange	2008	/	V	ENTREPÔT	
5	EPA 9 l	Flacon	2008	2009	V+RE	ENTREPÔT	
6	EPA 9 l	Flacon	2004	2009	MAA +RE	ENTREPÔT	
7	EPA 9 l	Flacon	2008	/	V	ENTREPÔT	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

N° extincteur	TYPE	AFFF	Année de mise en service	Date de dernière recharge	Intervention effectuée EN 2009	Emplacement	Action à prévoir
8	EPA 9 l	Pré mélange	2009	/	MES	ENTREPÔT	
9	EPA 9 l	Flacon	2009	/	MES	ENTREPÔT	
10	CO ₂ 5Kg	/	2009	/	MES	MEZZANINE ATELIER	
11	EPA 9 l	Pré mélange	2009	/	MES	MEZZANINE ATELIER	
12	CO ₂ 5Kg	/	2004	/	V	ENTREPOT	
13	CO ₂ 5Kg	/	2003	/	V	ATELIER MAINTENANCE	
14	CO ₂ 5Kg	/	2006	/	V	MEZZANINE ENTREPOT	
15	CO ₂ 5Kg	/	2008	/	V	TABLEAU ELEC. ENTREPOT	
16	CO ₂ 5Kg	/	2009	/	MES	LOCAL CHARGE	
17	EPA 9 l	Flacon	2008	/	V	ATELIER MAINTENANCE	

Légende : EPA : Eau Pulvérisée avec Additif
P : Poudre ABC
CO₂ : Dioxyde de carbone

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Afin de préparer correctement votre intervention de maintenance chez ce client, de quels éléments devez-vous disposer :

❖ Concernant le site (donner au moins 3 réponses):

--

❖ Concernant les appareils à vérifier (donner au moins 3 réponses):

--

Quels sont les équipements de protection individuelle dont vous aurez besoin pour réaliser l'intervention (donner au moins 2 réponses):

--

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTION 2 :

DOTATION A PREVOIR POUR LA DELIVRANCE DE LA DECLARATION DE CONFORMITE N4

Détermination des zones de bases et protections complémentaires

ACTIVITE = I pour INDUSTRIELLE

T pour TERTIAIRE

N° ZONE	Emplacement	ACTIVITE	SURFACE S en m ²	CLASSE FEU	PROTECTION GENERALE	PROTECTION COMPLEMENTAIRE	Justification de la protection complémentaire
					équipement nécessaire	équipement nécessaire	
1	ENTREPOT		3170				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOTATION A PREVOIR POUR LA DELIVRANCE DE LA DECLARATION DE CONFORMITE N4
(SUITE)

Détermination des protections d'installations particulières.

N° ZONE	Emplacement	SURFACES ⁽¹⁾ en m ²	PROTECTION D'INSTALLATIONS PARTICULIERES	Justification de la protection particulière
			équipement nécessaire	
11				
12				
13				

(1) indiquer la surface en m² si nécessaire

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTION 3 :

DEVIS DE FOURNITURE

DEVIS EXTINCTEURS :

Les prix comprennent la pose du matériel.

TYPE	Quantité	PRIX UNITAIRE H.T	PRIX TOTAL H.T
EAU PULVERISE + ADDITIF 6 L		130,00 €	
EAU PULVERISE + ADDITIF 9 L		145,00 €	
POUDRE 9 KG ABC		164,00 €	
CO ₂ 5 KG ECHANGE STANDARD		120,00 €	
CO ₂ 5 KG		195,00 €	
EAU PULVERISEE + ADDITIF 45L		700,00 €	
		MONTANT TOTAL H.T	
		Dont TVA 19,6%	
		TOTAL T.T.C	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DEVIS FOURNITURES DIVERSES POUR TOUS LES BATIMENTS

TYPE	Quantité	PRIX UNITAIRE H.T	PRIX TOTAL H.T
PLAN D'INTERVENTION		230,00 euros	
PLAN D'EVACUATION		145,00 euros	
COFFRET		100,00 euros	
SIGNALISATION EXTINCTEUR		10,00 euros	
		MONTANT TOTAL H.T	
		Dont TVA 19,6%	
		TOTAL T.T.C	

Cochez les seules classes de feu présentes sur le site de la société CARBURATOR. Citez pour chaque classe de feu existante dans l'entreprise au moins deux exemples de combustible présent chez CARBURATOR, pour la ou les classes de feu absentes dans l'entreprise, précisez la nature du combustible concerné.

Classe de feu A		
Classe de feu B		
Classe de feu C		
Classe de feu D		
Classe de feu F		

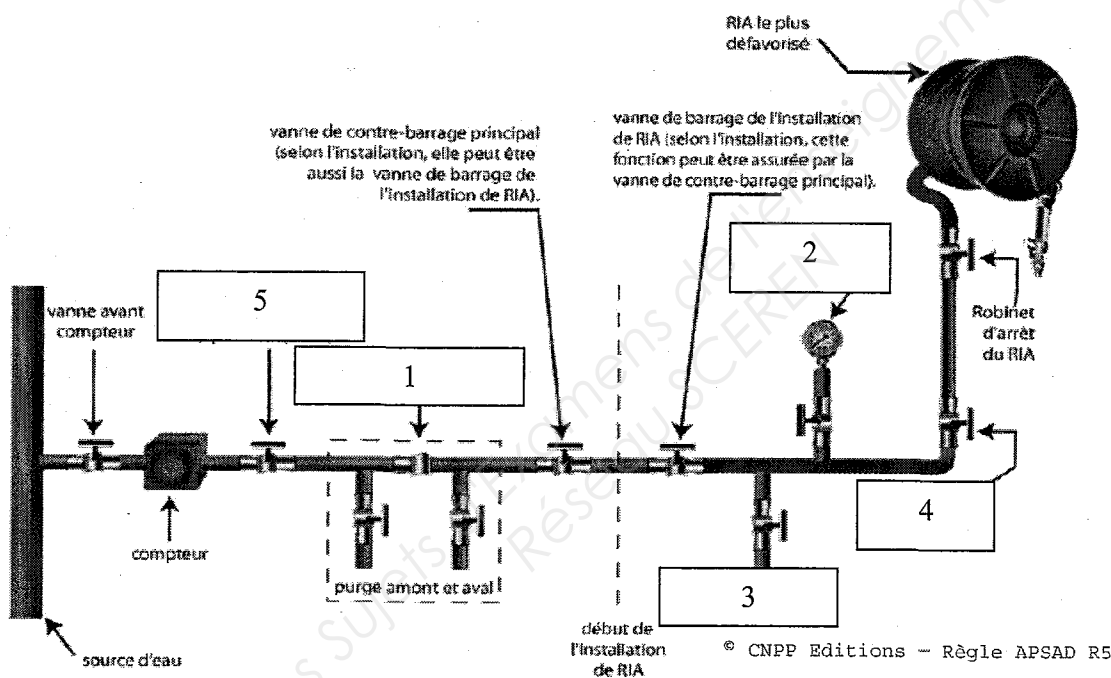
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTION 4 :

QUESTIONNAIRE R.I.A.

M. CHAMPION, désigne certains éléments de son installation dont il vous demande de lui indiquer leur nom et la fonction.

Veillez remplir le tableau ci-dessous.



N°	NOM	FONCTION
1		
2		
3		
4		
5		

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTIONNAIRE R.I.A. (SUITE)

M. CHAMPION vous confie la vérification des R.I.A. (2 R.I.A de 2007 et un R.I.A de 1997 sur demi-sellette).

Vous mesurez au robinet diffuseur une pression en régime d'écoulement de 0,08 MPa (0,8 bars) au R.I.A. le plus défavorisé avec deux R.I.A. en fonctionnement.

Quels commentaires pouvez-vous faire suite à cette vérification ? Justifiez vos remarques.

La société souhaite stocker des huiles et autres liquides inflammables. Quelle installation pouvez-vous conseiller à M. CHAMPION ? De quoi sera-t-elle composée ? (donner les 5 éléments) :

Après étude par le responsable technique de votre société pour la délivrance d'une déclaration de conformité N5, l'installation comportera 9 R.I.A. / P.I.A. pour la protection de l'atelier du hangar. Combien de R.I.A. seront pris en compte pour le calcul des caractéristiques des sources d'eau ?

M. CHAMPION doit il envisager de former l'ensemble de son personnel à ce type de matériel ? Justifiez.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

QUESTIONNAIRE R.I.A (SUITE)

Quelles opérations de maintenance devront réaliser ces personnes formées (au moins 5 réponses) ?
A quelle fréquence ?

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

M. CHAMPION, vous demande quelles sont les autres maintenances applicables à son installation.
Détaillez ces opérations.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

L'obtention de la déclaration de conformité N5 aurait-elle une incidence sur la protection complémentaire de l'entrepôt par des extincteurs mobiles ? Justifiez votre réponse ?

Des travaux nécessitant la coupure du réseau R.I.A. doivent être réalisés sur une période de 3 jours. Quelle disposition doit prendre Monsieur CHAMPION d'après la règle APSAD R5?

RECAPITULATIF DE NOTATION		
Question 1	Page 5	
	Page 6	
	Page 7	
Question 2	Page 8	
	Page 9	
Question 3	Page 10	
	Page 11	
Question 4	Page 12	
	Page 13	
	Page 14	
	Page 15	
TOTAL		/ 100
NOTE		/ 20